



BULLETIN D'INFORMATION

ETABLISSEMENT
PRIMAIRE ET SECONDAIRE
DE BLONAY - ST-LEGIER

JUIN 2024

Illustration : activité en lien avec notre futur
thème annuel : « Branché, débranché »

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous voici déjà au terme de cette année scolaire marquée par l'ouverture de deux classes d'accueil et par de nombreuses activités sportives en lien avec notre thème annuel « Je bouge donc je suis ».

Vous avez déjà reçu des informations concernant notre action « Branché, débranché » qui sera un véritable fil rouge l'année scolaire prochaine. La bonne utilisation des écrans et des objets connectés de manière générale est l'un des enjeux majeurs de notre société, particulièrement pour les enfants et les adolescents d'aujourd'hui. Cet aspect de l'éducation concerne tous les acteurs qui entourent les enfants : parents, école, commune, sociétés locales. Vous serez ainsi invités tout au long de l'année à des événements sur ce thème.

Avant cela, nous nous réjouissons de vous voir prochainement lors de nos différentes manifestations de fin d'année scolaire et vous souhaitons une bonne lecture de ce document.

Quelques dates importantes

Fête d'Eté : jeudi après-midi 27 juin, à Bahyse, à Blonay,

Chaque maître de classe communiquera un horaire précis pour cet après-midi.

Thème : « Je bouge donc je suis »

Le Conseil d'établissement, responsable de la cantine de la Fête d'Eté, ne vend pas de boissons alcoolisées aux élèves, même commissionnaires. Alors, parents, soutenez-nous et venez les acheter personnellement.

Mardi 4 juin après-midi : congé pour les classes de 1P, 3P et 4P

Mercredi 19 juin : congé pour les classes de 1 à 6P.

Mercredi 26 juin : congé pour les classes de 7P à 11S.

Pour ces 3 dates, une permanence sera organisée pour les parents sans solution de garde.

Prière de contacter le secrétariat si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'une ou plusieurs de ces permanences.

Vendredi 28 juin : cours pour toutes les classes de 9h20 à 11h00.

L'horaire des bus scolaires sera adapté.

Une permanence sera organisée de 13h30 à 15h00 pour les parents sans solution de garde.

Prière de contacter le secrétariat si vous souhaitez inscrire votre enfant à cette permanence.

Promotions : vendredi 28 juin à 16h00, à la salle omnisports de Bahyse, à Blonay

ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Cycle 1 (1P – 2P)

Six classes enfantines à Blonay (quatre dans le bâtiment du Grand-Pré et deux à Bahyse).
Quatre classes enfantines à St-Légier, dans le bâtiment du Clos-Béguin.

Cycle 1 (3P – 4P)

Six classes de 3P (trois au Clos-Béguin et trois à Cojonnex) et six classes de 4P (trois au Clos-Béguin et trois à Cojonnex).

Cycle 2 (5P à 8P)

Toutes les classes de 5P seront recomposées pour redémarrer avec une nouvelle dynamique.
Sept classes de 5P (trois à la Chiésaz et quatre à Bahyse) et six classes de 6P (trois à La Chiésaz et trois à Cojonnex). Tous les élèves de 7-8P (12 classes) seront scolarisés à St-Légier dans le bâtiment du Clos-Béguin VI.

Cycle 3 (9 à 11S)

Tous les élèves (20 classes) seront scolarisés à Bahyse.

Au total 69 classes : 47 primaires (10 enfantines, 6 en 3P, 6 en 4P, 7 en 5P, 6 en 6P, 6 en 7P et 6 en 8P), 20 secondaires et 2 classes d'accueil (une au cycle 2 et l'autre au cycle 3).

Objets perdus, oubliés, non réclamés

Dans le hall d'entrée de chaque collège, de nombreux vêtements attendent leur propriétaire, ainsi que les objets de valeur qui sont déposés chez les concierges. Le dernier délai pour la récupération de ces objets et vêtements est fixé au **lundi 24 juin**.

La rentrée des classes aura lieu Lundi 19 août 2024

Cycle 1	Classes 1P	13h30
Cycle 1	Classes 2P	8h33
Cycle 1	Classes 3P à 4P	8h33
Cycle 2	Classes 5P à 6P	8h33
Cycle 2	Classes 7P à 8P	7h45
Cycle 3	Classes 9 à 11S	7h45

Ce bulletin fait office de CONVOCATION pour tous les futurs élèves de :

2 ^e	primaire
4 ^e	primaire
6 ^e	primaire
8 ^e	primaire
10 ^e	secondaire VG et VP
11 ^e	secondaire VG et VP

Les enfants qui commencent au cycle 1 (1P et 2P), les nouveaux arrivés, ainsi que les futurs élèves de :

3 ^e	primaire
5 ^e	primaire
7 ^e	primaire
9 ^e	secondaire

ont reçu ou recevront dans le courant du mois de juillet une convocation personnelle adressée par le secrétariat.

Horaire habituel

Cycles 1 et 2 (3P à 6P)

	matin	après-midi
Début des cours	8h33	13h30
Fin des cours	11h56	15h00

Cycle 2 (7P à 8P)

Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h56	15h03

Cycle 3 (9 à 11S)

Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h56	15h03, 16h03 ou 16h51 suivant l'horaire

Cycle 1 (1P et 2P)

Afin de permettre aux enfants de 1P de se familiariser avec leur nouvel environnement, un **horaire spécial** est mis en place pour **la première semaine uniquement** :

	Lundi 19.08	Mardi 20.08	Mercredi 21.08	Jeudi 22.08	Vendredi 23.08
08h33 - 11h56	2 ^e (rentrée)	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e
13h30 - 15h00	1 ^{re} (rentrée)	1 ^{re}		1 ^{re}	1 ^{re}

Horaire normal dès la deuxième semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h33 - 11h56	1 ^{re} + 2 ^e	1 ^{re} + 2 ^e	2 ^e	1 ^{re} + 2 ^e	1 ^{re} + 2 ^e
13h30 - 15h00	2 ^e	1 ^{re}		2 ^e	2 ^e

RAPPEL CONCERNANT LES DEMANDES DE CONGE

Toute demande de congé est à adresser à la Direction des écoles. Cette demande doit être motivée et envoyée au minimum **deux semaines à l'avance**.

Des rendez-vous réguliers durant les heures d'école avec des logopédistes ou des psychologues privés doivent également faire l'objet d'une demande de congé.

Visitez notre site internet :

<https://www.ecoleblonaystlegier.ch/>

Ce site est une vitrine de notre établissement avec notamment une présentation de notre riche vie scolaire. De plus, vous y trouverez une multitude de renseignements.

TITRES DE TRANSPORTS

Pour savoir si votre enfant peut bénéficier d'un transport scolaire gratuit, veuillez consulter le site internet de l'établissement sous l'onglet « Transports ». Les cartes des périmètres d'accès aux transports scolaires ont été définies par la municipalité en fonction de l'âge des élèves, de la distance à parcourir et de la dangerosité du parcours. Tous les parents recevront un courrier dans le courant du mois de juillet.

TRAIN

Les abonnements Mobilis des élèves possédant déjà une carte SwissPass et ayant droit à un nouveau titre de transport sont renouvelés automatiquement pour la nouvelle année scolaire.

Les élèves qui n'ont pas encore une carte SwissPass et qui ont droit à un nouveau titre de transport peuvent se rendre au guichet MOB de la gare de Montreux munis d'une photo passeport ou envoyer un courriel à info@mob.ch en indiquant votre numéro de téléphone, le nom, le prénom et la date de naissance de votre enfant afin d'obtenir une carte SwissPass.

BUS SCOLAIRES

Les élèves qui ont droit aux bus scolaires reçoivent une contremarque nominative par courrier postal. Les enfants qui prennent les bus scolaires sont assis et attachés.

RAC I ET II

Les parents des futurs élèves du RAC I et II recevront un courrier dans le courant du mois de juillet.

Remarque importante :

Tous les utilisateurs des bus scolaires doivent être porteurs de la contremarque écolier (**carte de couleur jaune** pour l'année scolaire 2024-2025), y compris ceux qui n'utilisent le bus qu'une fois par semaine.

Des contrôles sporadiques peuvent avoir lieu.

Sans titre de transport :

- Dans les transports scolaires, les élèves seront signalés à la Direction des écoles ;
- Dans les transports publics, les élèves seront sanctionnés par les entreprises de transports (amendes, retraits d'abonnement).

VELO Rappel pour :

- les élèves qui se rendent à l'école à vélo ;
- les activités scolaires, après-midis sportifs.

Vérifiez que vous disposez d'une assurance responsabilité civile valable qui couvre les dommages occasionnés lors d'un accident à vélo.

ASSURANCE



Nous vous rappelons que l'école n'assure pas votre enfant en cas d'accident. Il vous incombe la charge d'en conclure une (généralement auprès de l'assurance maladie).

DEVOIRS SURVEILLÉS

Les devoirs surveillés se font sous la responsabilité d'un enseignant. En 5 et 6P ils sont donnés uniquement sur inscription préalable (transmise par l'intermédiaire de l'école à la rentrée scolaire), et les élèves doivent rester jusqu'à la fin (16h00). Dès la 7P, l'accès aux devoirs surveillés est libre et les élèves peuvent partir une fois le travail fini. Une fois libérés, les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents.

SECRETARIAT

Nous vous rappelons les horaires du secrétariat :

7h20 - 12h00 & 13h15 - 17h00,
Fermé le mercredi après-midi.

**Le secrétariat sera fermé du VENDREDI 19 JUILLET à 11h00
au MARDI 6 AOÛT 2024 à 8h00.**

**Permanence téléphonique du
LUNDI 15 au VENDREDI 19 JUILLET 2024 de 9h00 à 11h00.**

Bon été à toutes et à tous !

Le conseil de Direction